



HAL
open science

De la foresterie et des idéologies

Jean-Luc Peyron

► **To cite this version:**

Jean-Luc Peyron. De la foresterie et des idéologies. Revue forestière française, 1995, 47 (2), pp.131-132. <10.4267/2042/26636>. <hal-03444286>

HAL Id: hal-03444286

<https://hal.science/hal-03444286v1>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

technique et forêt

DE LA FORESTERIE ET DES IDÉOLOGIES

J.-L. PEYRON

On assiste depuis quelques années à une recrudescence de l'approche idéologique en foresterie, plus particulièrement dans le domaine de la sylviculture et de l'aménagement ⁽¹⁾. Ce phénomène n'est pas nouveau mais plutôt cyclique ; il provoque, à intervalles plus ou moins réguliers, des débats animés dont certaines conséquences sont sans doute bénéfiques, mais qui restent aussi sûrement en grande partie stériles.

Je propose pour ma part, et pour ce qui concerne le strict domaine forestier, le précepte suivant : **retenir les idées, rejeter les idéologies.**

Il est étonnant tout d'abord de constater à quel point différentes doctrines s'opposent tout en revendiquant des fondements identiques. « *Imiter la nature, hâter son œuvre* » disaient en substance Lorenz et Parade (1837) ⁽²⁾. Cette formule n'est pas très différente des concepts de "sylviculture sur des bases naturelles" ("naturgemäße Forstwirtschaft") et de "sylviculture proche de la nature" ("naturnahe Forstwirtschaft") qui se sont développés surtout à partir des pays germaniques. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où la forêt dépend de la nature pour la quasi-totalité de ses besoins énergétiques et nutritionnels. Pourtant ces bases communes sont diversement interprétées par les groupes de forestiers prônant l'une ou l'autre formule. Là apparaît le côté largement subjectif des idéologies.

(1) Ce court texte se pose en particulier en réaction à un article du Professeur Ciancio de l'Université de Florence, paru à la fois en anglais et en italien — ce qui dénote d'une volonté spéciale de publicité des thèses émises — et relatif à la méthode du contrôle et à la sylviculture sur des bases naturelles [O. Ciancio. — Il metodo del controllo e la selvicoltura su basi naturali : un problema culturale e di gestione forestale (Gurnaud's control method and silviculture on natural basis ; a forest management and silviculture question). — *L'Italia forestale e montana*, n° 4, 1994, pp. 337-356].

(2) LORENTZ (J.-B.), PARADE (A.). — Cours élémentaire de culture des bois. — 1^{re} édition. — Paris : Huzard ; Nancy : Thomas, 1837. — 561 p. (cf. § 380, pp. 169 et 170).

À lire les diverses prises de position sur ce sujet, on croirait indispensable de promouvoir une idée au détriment de toutes les autres, d'élaborer une idéologie dominante. Pourtant la forêt n'est pas une nation qui ne peut admettre qu'un seul système politique à un moment donné, et qu'un seul stratège à sa tête. Si elle possède de maints points de vue un caractère public affirmé, notamment pour ses fonctions écologiques et esthétiques, elle reste avant tout un bien approprié : malgré les prérogatives de la Puissance publique, le propriétaire garde une certaine liberté de décision et d'action. À partir de là, n'est-il pas illusoire de penser convaincre tout propriétaire des vertus d'une idéologie particulière, sur des arguments généraux et donc déconnectés du contexte concret de chaque situation ? Car quiconque s'est intéressé à l'aménagement et a pratiqué la sylviculture sait bien que le contexte relatif tant à la forêt (stations, peuplements, équipements) qu'à son propriétaire (statut, temps, moyens financiers) est primordial pour définir la gestion à pratiquer. Mon impression est bien que **les idéologies éloignent le forestier de la réalité du terrain.**

L'idée de rechercher le mode gestion le plus naturel possible est intéressante : mais est-elle aussi simple qu'elle se réduise à adhérer à telle ou telle doctrine ? Il semble en effet présomptueux de donner à chaque biotope ou à chaque gestion un rang normatif dans l'échelle de la naturalité. Comment situer l'homme par rapport à la forêt ? S'il s'abstient d'intervenir, il réclame en quelque sorte ses penchants naturels et son rôle propre au sein des écosystèmes. À l'inverse, certains voudraient le voir reconstituer un état naturel ; n'est-ce pas là le plus grand des paradoxes ? Affranchir la nature de l'homme ne me paraît pas possible parce que l'homme appartient aussi à la nature. En d'autres termes, **l'absence d'interventions humaines est une manifestation de la volonté de l'homme au même titre que d'autres modes de gestion.** Qu'il me soit permis de revenir ici à l'étymologie de l'aménagement, discipline parfois décriée et pourtant tellement revendiquée par les forestiers, qui consiste à adapter la forêt aux besoins du ménage ou, par extension, de la société.

Finalement, le dernier des paradoxes que je voudrais relever, et non le moindre, est que chaque nouvelle doctrine commence par renier les précédentes au motif de leur dogmatisme ! Ce qui revient à s'ériger sur des bases identiques à celles que l'on combat.

Les idéologies forestières sont surtout critiquables par leur soif d'exclusivité, forcément réductrice à terme.

Ma démarche personnelle consiste, plutôt qu'à privilégier un système au détriment des autres, à **considérer la diversité des solutions qui s'offrent au sylviculteur**, et qui me semblent une vraie richesse à partir du moment où elles ont été dépouillées de leur carcan doctrinal. Elle permet d'analyser véritablement les idées, d'appréhender leurs intérêts et leurs limites, au lieu de les opposer, en bloc, les unes aux autres. Sur le plan pédagogique, elle m'apparaît comme étant la seule position défendable. Pour un gestionnaire face à un propriétaire, il en est de même. Seul un propriétaire est en droit de conduire son point de vue jusqu'au bout dans sa forêt et dans la limite de ses droits. Je suggère donc d'éviter les débats stériles sur tout ce qui dépasse les idées. Il en résulterait un climat beaucoup plus sain et sans doute encore plus fructueux tant au plan intellectuel que pratique.

J.-L. PEYRON
Enseignant-chercheur
Chargé de cours en aménagement forestier
et économie forestière
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL,
DES EAUX ET DES FORÊTS
14, rue Girardet
F-54042 NANCY CÉDEX